



LIEU DE FORMATION

MARDI 4 JUIN 2024

De 9h à 17h

Distanciel en *inter-entreprises*

Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Accueillir un signalement et évaluer la matérialité des faits
- Initier une enquête suite à un signalement de harcèlement
- Identifier les acteurs de la santé au travail et savoir orienter les salariés
- Prendre sa place au sein de la prévention du harcèlement sexuel

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Contexte et notions de harcèlement sexuel et des agissements sexistes

- L'évolution de la loi sous l'effet de l'actualité
- La dénonciation des faits de harcèlement sexuel et des agissements sexistes

2. Que recouvrent les phénomènes de harcèlement sexuel ?

- Atelier sur les stéréotypes et les préjugés
- Parmi les risques psychosociaux, les violences au travail
- Concepts d'agissement sexiste, de harcèlement sexuel et d'agression
- Cadre légal et risque juridique
- Attributions du CSE et rôle du référent

3. Identification des cas de harcèlement sexuel

- Où s'arrête la séduction et où commence le harcèlement sexuel ?
- Les comportements fréquents rencontrés dans les jurisprudences
- Les impacts pour les conditions de travail, pour le collectif et pour la victime

4. Comment agir en cas de harcèlement avéré

- Quel référent êtes-vous ?
- Questionnaire de positionnement
- L'entretien d'écoute active pour accueillir le signalement d'une victime
- L'étude de la matérialité des faits et les mesures conservatoires possibles
- Les différents types d'enquête
- L'élaboration d'un plan d'actions

5. Intégration du harcèlement sexuel dans la prévention

- De la prévention du HS à la prévention des RPS
- Le panel de mesures préventives en matière de harcèlement sexuel et agissements sexistes
- L'articulation des acteurs internes et externes de la prévention
- Les rôles respectifs de la Direction et du CSE
- Prendre appui sur le dispositif de prévention de l'entreprise

• REFERENCE FORMATION Réf. HARCELEMENT- SEXUEL-SEXISME

• FORMATEUR :

Formateur AFENBAT

• REFERENT AFENBAT & HANDICAP

M. Maxence GAVELLE
Chargé de projet AFENBAT
mgavelle@afenbat.fr
01 45 48 28 44

• PUBLIC VISE :

Référents HS et agissements sexistes
Directeur et responsable des
ressources humaines
Membres du CSE

• PRE-REQUIS :

Aucun pré-requis

• MOYENS DE SUIVI :

AFENBAT remettra à l'entreprise à
l'issue de la formation une
attestation de suivi de la formation
signée par l'organisme.

• TARIFS :

640 € H.T (768 € TTC) pour les
entreprises adhérentes à la FDMC
700 H.T (840 TTC) pour les
entreprises non-adhérentes à la
FDMC

• DUREE :

7 heures

• NOMBRE DE STAGIAIRES :

4 à 12 personnes

• MOYENS PEDAGOGIQUES :

Cas pratiques, interaction avec les
participants, remise du support de
formation.

• EVALUATION DES ACQUIS :

Dès la fin de la formation par un
QCM

• MOYENS TECHNIQUES :

Plateforme de visioconférence
demandant l'utilisation d'un
ordinateur



BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

À RENVOYER :

Téléphone : 01 45 48 28 44

Email : mgavelle@afenbat.fr

Courrier : AFENBAT 92 boulevard Raspail 75006 Paris

Société :

N° SIREN : N°CCN :

Nom :

Prénom :

Fonctions : Statut : C AM OE

Adresse :

CP : Ville :

Tel : Email :

Coordonnées de la personne en charge du dossier :

Nom, Prénom :

Tél : Email :

Toute annulation intervenant moins de 30 jours avant la date du stage entraînera la facturation à l'entreprise de 30% des frais d'inscription. Toute annulation intervenant moins de 72 heures avant la date du stage entraînera la facturation complète de la formation.